

# MUNICIPALITÉ DE SAINTE-SOPHIE-D'HALIFAX

## AVIS PUBLIC

Est par les présentes données par la soussignée, secrétaire-trésorière, de la susdite municipalité, qu'il y aura séance du Conseil de la municipalité Sainte-Sophie-d'Halifax le 14 juin 2022 à 19h00 à la salle communautaire, située au 10, rue de l'Église à Sainte-Sophie-d'Halifax.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

**1. Identification du site concerné : 695, rang 6 (Dossier D2022-001 – Ferme Gamick)**

**Nature et effets** : Permettre la construction d'un réservoir localisé à environ 8m de la ligne latérale du terrain alors que le règlement de zonage 31-2016, article 8.2. prévoit que dans la grille de spécifications une marge latérale de 10m.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

**Donné à Sainte-Sophie-d'Halifax ce 30 mai 2022.**



signature

---

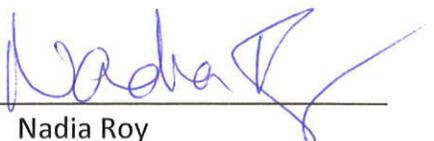
### CERTIFICAT DE PUBLICATION

(cet avis doit être publié au moins quinze jours avant la séance du conseil)

Je soussignée, Nadia Roy, secrétaire-trésorière de la municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le **30 mai 2022**.

Je soussignée, résidant à Sainte-Sophie-d'Halifax, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant une copie au bureau de la municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce **30 mai 2022**.



Nadia Roy

---

Directrice générale, greff.trésorière